

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

'lel: 04-75-81-81-65 Courriel: mairie@cornas.fr

Monsieur le Maire,

Je soussigné Mr GUIGNARD Robert en qualité de Président du Club LES JOURS HEUREUX de CORNAS, domicilié 2, Rue des Mimosas 07130 CORNAS.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2^{ème} catégorie.

À la salle des fêtes de CORNAS Le dimanche 16 novembre 2025 À l'occasion du Concours de belote des JOURS HEUREUX

> Le 31/10/2025 Signature

> > - Bred

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025-126

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales, Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE:

Article unique

Mr GUIGNARD est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2ème catégorie le dimanche 16 novembre 2025 à l'occasion du Concours de belote des JOURS HEUREUX de 10h00 à 20h00.

À charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 31/10/2025

Le Maire, Stéphane LAFAGE